

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
 - Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
 - La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
 - L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
 - En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances
 - Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
 - Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Options

- Correspondance du médicament prescrit par et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Références

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
 - Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
 - La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
 - La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Lengue Durée ALD et AIC

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 - Prise en charge : pec@mupras.com
 - Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement à caractère personnel.



Déclaration de Maladie

Nº W19-528815

1.4773

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique
Cadre réservé à l'adhérent (e)		
Matricule : <u>11561</u>	Société : <u>RAM</u>	
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :
Nom & Prénom : <u>Bakkali Hassani Sofie</u>		
Date de naissance :		
Adresse :		
Tél. : <u>0522912948</u>	Total des frais engagés :	
Cadre réservé au Médecin		
Cachet du médecin :		
Date de consultation :	<u>21/01/2022</u>	
Nom et prénom du malade :	<u>BAKKALI HASSANI SOFIA</u>	
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même	<input type="checkbox"/> Conjoint
Nature de la maladie :	<u>Covid - 19</u>	
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :		
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous piconfidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.		

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je
n'ai pas pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 21/10/2021

~~Beth Haskin~~

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Patient des Actes
21/01/2022	CS		400,00	INP : DR. A. BENGA Anesthésiste Réanimateur INPE:091264945
20/01/2022				

CLINIQUE MEDICO

HIRURGICALE LONGCHAMPS

EXCEUTION DES PRESTATIONS

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur

Date : 21/01/2022

Montant de la Facture

4, Boulevard Grand Casablanca

Tel : 05 22 47 52 52

Montant de la Facture

21/01/2022 362,62

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Particulier	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE QUANTINE	21/01/2022	B2	400,00 DH
50 Bd Aïn Casablanca			
Tél 05 22 47 49 49 / 05 22 47 52 52			

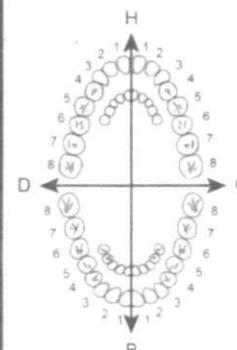
AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

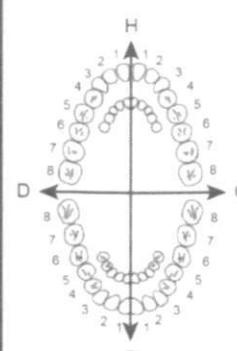
VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

COEFFICIENT DES TRAVAUX		
MONTANTS DES SOINS		
DEBUT D'EXECUTION		
FIN D'EXECUTION		
COEFFICIENT DES TRAVAUX		
MONTANTS DES SOINS		
DATE DU DEVIS		
DATE DE L'EXECUTION		



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553
B	

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXE



AKDITAL

Clinique Longchamps
مصحة لونشون

Casablanca, le 21/01/2017

Mme BAKKALI HASSAN SOFI

50.80

1/ deks 2g



AT 10 j

yg 20

2/ AZC 200 mg



x 2 le 1/; ptt 1er j.

3/ vit C 1000 mg



4/ vit C 1000 mg



1 - - -

4, Bd. Ghandi, Casablanca 20250

Tél. : 05 22 97 94 94 - Fax : 05 22 94 89 39

E-mail : direction@cliniquelongchamps.ma

Site web : www.cliniquelongchamps.ma



5/ Cetipred 20 g. 4h - Prednisolone

3 - - - At 5 jans

6/ Maxol 50 mg 32.60

1 com x 3 j At 5 j

7/ Cetiliumpr 100 27.30

56.30 1 - - - At 2 sem

8/ D-Care 2000 U -

1 fl/ semain At 3 sem

To 362,60



Dr. A. Benaqqa
Anesthésiste Réanimateur
INPA 01264945

ZINASKIN® 45 mg

PPV 40DH90

EXP 07/2024
LOT 15038 71

20 comprimés effervescents

Uiles pivoabiles

PPV: 49,60 DH
LOT: 21I16
EXP: 09/2024

PPV: 79DH70
PER: 08/24
LOT: K2275

PPV: 79DH70
PER: 08/24
LOT: K2275

LOT 201588
EXP 05/2023
PPV 52.80DH



Vita C1000®

PPV 15DH30
EXP 11/2024
LOT 19035 42

Vita C1000®

PPV 15DH30
EXP 12/2024
LOT 10061 11



AKDITAL

Clinique Longchamps
مصحة لونشون

Casablanca, le..... 21/01/2022.

M^{me} BAKERALI HASSANI
SOPHIA

Farm M.P.

Dr. COVID 19

LABORATOIRE TOUZANI RACINE
50 Bd Ain Taoujitate Casablanca
Tél 05 22 47 49 49 / 05 22 47 52 52

Dr. A. Benagga
Anesthésiste Réanimateur
INPE: 09 126 49 95

4, Bd. Ghandi, Casablanca 20250
Tél. : 05 22 97 94 94 - Fax : 05 22 94 89 39
E-mail : direction@cliniquelongchamps.ma
Site web : www.cliniquelongchamps.ma

Code Patient 201008021



Prélèvement du : 21-01-2022

au labo à 10:47

Demande N° : 220121059

Edition : 17-02-2022

Dr Othmane TOUZANI

Spécialiste en : Hématologie - Biochimie - Bactériologie
 Virologie Clinique - Immunologie - Parasitologie - Mycologie
 Biologie de la Reproduction (Université Marseille)
 Qualité en Biologie Médicale (Université Bordeaux)

Mme BAKKALI HASSENI Sofia

Né(e) le : 21-10-1977

Prescripteur :



BIOLOGIE MOLECULAIRE

RECHERCHE DU SARS-CoV-2 (COVID-19) PAR PCR EN TEMPS REEL (RT-PCR)

Nature du prélèvement

Naso-pharyngé

Résultat

POSITIF

CT

20

Réactifs : GenProof SARS-CoV-2 Screening PCR Kit

La sensibilité des tests RT-PCR utilisés pour le SARS-CoV-2 varie selon le type de prélèvement et la période à laquelle celui-ci est effectué au cours de la maladie. Un résultat négatif doit être interprété avec prudence et en présence de symptômes évocateurs, une infection à Covid-19 ne peut être totalement exclue.

Demande validée biologiquement par : Dr. TOUZANI

[Signature]
LABORATOIRE TOUZANI RACINE
 50 Bd Ain Taoujitate Casablanca
 Tél 05 22 47 49 49 / 05 22 47 52 52

Page : 1/1

La Qualité est notre souci permanent

50, Boulevard Aïn Taoujitate, Racine (prolongement clinique Badr) - Casablanca - Maroc

Tél : 05 22 47 49 49 / 47 52 52 - Fax : 05 22 48 66 00 - E-mail : laboratoireltr@gmail.com

INPE : 093061422 Patente : 35652203 IF : 18744872 ICE : 001547834000059 CNSS : 5413323

CLINIQUE MEDICO-CHIRURGICALE LONGCHAMPS



090063264

CASABLANCA Le : 21-01-2022

Facture N° 00666/22

A. Identification

N° Dossier : CLC22A21095503 N° Identifiant : 013815/22

Nom & Prénom : Mme BAKKALI HASSANI SOFIA

C.I.N : BE690974

Adresse : CASA

C. Débiteur

page 1/1

Organisme : Payant

ICE : Adresse :

D. Période d'Hospitalisation

Date Entrée : 21-01-2022

Date Sortie : 21-01-2022

Traitemet : CONSULTATION

Médecin traitant : DR . BENAQQA ANAS

Qté	Prestations	Observation	Prix U.	L.C.	Coef	Total
PRESTATIONS						
1	CONSULTATION		400,00			400,00
Total Rubrique :						
PARTIE CLINIQUE : 400,00						
PARTIE HONORAIRES ET ACTES EXTERNES : 0,00						
Arrêté la présente facture à la somme de :						TOTAL GENERAL
						400,00

QUATRE CENTS DIRHAMS

Cachet et Signature

Dr Othmane TOUZANI

Spécialiste en : Hématologie - Biochimie - Bactériologie
 Virologie Clinique - Immunologie - Parasitologie - Mycologie
 Biologie de la Reproduction (Université Marseille)
 Qualité en Biologie Médicale (Université Bordeaux)

FACTURE N° : 220121059

Casablanca le 21-01-2022

INPE :



093061422

Mme Sofia BAKKALI HASSANI

Date de l'examen : 21-01-2022

Analyses :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
	PCR COVID	E400	E

Total des B : 0

TOTAL DOSSIER : 400.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : quatre cents dirham

LABORATOIRE TOUZANI RACINE
 50 Bd Aïn Taoujitate Casablanca
 Tél 05 22 47 49 49 / 05 22 47 52 52

La Qualité est notre souci permanent

50, Boulevard Aïn Taoujitate, Racine (prolongement clinique Badr) - Casablanca - Maroc
 Tél : 05 22 47 49 49 / 47 52 52 - Fax : 05 22 48 66 00 - E-mail : laboratoireltr@gmail.com
 INPE : 093061422 Patente : 35652203 IF : 18744872 ICE : 001547834000059 CNSS : 5413323